

## CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 JUILLET 2021

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, PONTILLE Michel, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, COUTURIER David, MARIETON Florent, FELIX Bertrand, MORET Fabien, CASIEZ-PIOLOT Julie, LECUYER Isabelle,

Absentes excusées : FELIX Sophie, FORESTIER Emilie, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie

M. COUTURIER David a été désigné secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de conseil du 03.06.2021.

### 1)CAF – Autorisation de signer la convention territoriale globale (CTG)

Actuellement et jusqu'au 31/12/2021, la Commune a un contrat enfance jeunesse (CEJ) signé avec la CAF (2018-2021) qui permet de développer des actions dans le secteur de la petite enfance et de l'enfance et d'obtenir des aides financières au fonctionnement des établissements gestionnaires, ce contrat est signé avec l'ensemble des communes participantes.

Cela concerne :

- AERES pour l'ALSH Intergônes
- Mutuelle Bout d'Chou pour le RAM d'Amplepuis
- Centre social d'Amplepuis pour la moufletterie (multi-accueil)

La CAF du Rhône a annoncé un nouveau contrat : la convention territoriale globale (CTG) signée par toutes les communes participantes et dans tous les domaines de la CAF. Elle débutera au 01.01.2021 jusqu'au 31.12.2025 soit 5 ans.

La prestation de service est versée à ce jour aux collectivités dans le CEJ. Dans la CTG ce sera un bonus territoire versé directement aux gestionnaires des structures.

La convention de participation avec Intergônes et les communes partenaires sera à refaire.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF conclue à compter du 01.01.2021 jusqu'au 31 décembre 2025.

### 2)Ecole – diverses demandes de subventions

Le conseil municipal vote les subventions suivantes au profit de l'école publique de RONNO:

|  |         |
|--|---------|
| OCCE (projets 2021-2022)               | 450,00€ |
| OCCE (remb cotisations occe 2020/2021) | 144,90€ |
| OCCE (remb assurances 2020/2021)       | 17,25€  |
| Total OCCE                             | 612,15€ |
| <br>                                   |         |
| USEP La Fontaine                       | 400,00€ |

### 3)Ecole – demande de subvention stage de voile

Le conseil municipal vote une aide financière de 375€ (soit 15€ x 25 élèves) pour la participation à un stage de voile à la base nautique du Lac des Sapins qui se déroulera les 14, 17 et 21 septembre 2021 au profit de l'école publique.

Le coût de ces trois jours s'élève à 60 euros par enfant, 25 élèves sont concernés.

#### 4) Diverses demandes de subvention associations

Le conseil municipal vote les subventions suivantes en fonction du nombre d'enfants licenciés :

\*Ovale de reins : 45€ (15€ x 3 enfants)

\*stade Amplepuisien : 195€ (15€ x 13 enfants)

#### 5) Questions diverses

\*suite à une demande au précédent conseil municipal, M. le maire informe de la tarification de la COR du service ADS des instructions des permis de construire et des autorisations du droit des sols

\*Mme GIRARD Myriam donne lecture du compte-rendu d'école du 21.06.2021 et a participé à la commission déchets de la COR (présentation du rapport annuel 2020, grosse augmentation des dépôts de déchets dans les déchetteries)

\*M. PONTILLE Michel fait le point sur les travaux effectués ou en cours à l'école : remplacement des serrures, mise en place de bouches de ventilation dans la garderie et bureau du directeur, changement des stores de la salle d'activité, remplacement d'un caniveau et grille de l'école, voir pour la rénovation du poteau de l'école et arbre qui penche, création d'un chemin piétonnier en béton désactivé de la place PMR jusqu'à l'école

\*M. TATY Pascal fait le point sur les travaux voirie : réfection chemin des Tardières (communautaire), du Monnet et voirie du lotissement, la réfection d'une traversée de ruisseau et drainage au hameau Orval ne peut pas être fait tout de suite car trop mouillé. Aux Tardières, suite à la décision de ne pas faire de ralentisseur, il est proposé l'installation d'un cédez le passage.

\*remerciements reçus d'ADC, de la Fraternelle et du syndicat des chevaux de trait pour les subventions versées

\*une coupe de bois a été vendu 20 300€

\*mise en place d'un réseau sans-fil très haut débit dans le cadre du projet « WIFI4EU », connexion wifi à la mairie et la bibliothèque et au lac des sapins

\*Fibre : le village est éligible au raccordement

\*concours des maisons fleuries et jardins potager : 5 candidats dans chaque catégorie, passage du jury le 14 juillet avec les communes de St Jean et St Victor

\*Dans le cadre de l'appel à projets « pôle de pleine nature » la COR met en œuvre une stratégie visant à développer les sports et loisirs sur l'ensemble du territoire du beaujolais vert et envisage la création et l'aménagement d'une aire de bivouac à proximité immédiate du GR7. Elle demande aux communes si elles sont intéressées par ce projet.

\*dates à retenir : 14/7 : concours de boules des classes, 24 et 25/7 : 90 ans du Pilon, 30/7 : concours pétanque de la chasse, 08/8 : messe télévisée au Pilon, 18 et 19/09 rallye équestre d'attelages route du Beaujolais

\*dates des prochains conseils : 21/9, 4/11 et 16/12

\*M. COUTURIER demande où en est la réflexion sur le projet de lotissement aux Bruyères, il est envisagé de travailler sur ce projet

\*réunion CMJ : il a été signalé des fissures sur le city-stade et refaire le marquage au sol, des devis sont en cours

A RONNO, le 09 juillet 2021

Le Maire,

Philippe LORCHEL

